

Spatule blanche

Platalea leucorodia leucorodia (Linné, 1758)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ciconiidae

Code Natura 2000 : A 034

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protection nationale : arrêté du 29 octobre 2009
- Liste rouge nationale (2011) : Vulnérable



© Biotopie – Photographie prise hors site

Biologie et Ecologie

Habitats

La spatule blanche vit dans des habitats aux niveaux d'eau variables tels que les estuaires, deltas, zones humides alluviales, etc. Elle s'alimente dans les eaux libres et peu profondes. Se reproduisant en colonie, elle fréquente d'autres espèces (hérons, cigognes, cormorans, gânelands, sternes, etc.) dans les arbres, les buissons bas, les roseaux, les prés salés ou même au sol, sur des zones entourées d'eau.

Régime alimentaire :

Préférant les vasières pour s'alimenter, la spatule blanche consomme des petits poissons, crustacés et autres invertébrés.

Reproduction et activité :

L'espèce se reproduit de mars à juillet ; elle pond 2 à 6 œufs par saison avec possibilité d'une seconde ponte en cas d'échec de la première. Les petites colonies sont en générales plus productives. Les deux adultes s'occupent de la construction du nid à l'aide de petits branchages et alimentent tous deux les jeunes. Le nourrissage peut se faire de jour comme de nuit.

Migrations :

Dès la fin de la reproduction, les groupes familiaux se dispersent et partent vers l'Afrique de l'ouest et le littoral Atlantique. Seule ou en groupe important, la spatule blanche peut parcourir des distances entre 100 et 2 000 km, faisant des escalées plus ou moins longues selon le trajet parcouru, pour se reposer et s'alimenter.

Description de l'espèce

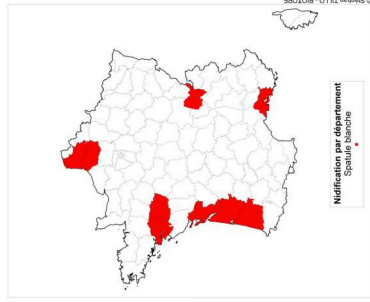
La spatule blanche a un corps allongé, des ailes assez longues et pointues, une queue courte carrée et un long cou.

L'adulte possède un plumage nuptial, blanc, avec une grosse tache jaunâtre sur le cou et une petite huppe tombant sur la nuque. En hiver, la huppe et la tache sur le cou sont absents.

Comme son nom l'indique, cet oiseau possède un long bec, large et plat, en forme de spatule, noir avec l'extrémité jaune. Ses pattes sont longues et noires.

Les jeunes sont blancs avec la ponte des ailes noire, le bec rose et les pattes grisâtres.

Répartition en France et en Europe



La spatule blanche est une espèce divisée en cinq sous-espèces présentes de la Chine jusqu'au littoral de l'océan Atlantique, mais dont la distribution géographique est très morcelée.

En France, la sous-espèce « leucorodia » se reproduit essentiellement sur les départements littoraux et sa répartition est en expansion.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs globaux

La population d'Europe de l'Ouest, en nette augmentation, s'est longtemps limitée aux Pays-Bas et à l'Espagne, mais concerne aussi la France depuis 1981 et le Portugal. La première nidification prouvée en France a eu lieu au lac de Grand-Lieu en 1981 mais l'espèce y avait probablement niché en 1973 et 1974. A partir de 1992, on assiste à une forte croissance et à une dispersion sur les sites voisins, notamment en Brière (effectif dépassant celui de Grand-Lieu en 1997). Cette même année une colonie s'est implantée dans les Landes et l'effectif atteignait 53-58 couples. Les ZICO abritaient en 1995 près de 90% de l'effectif nicheur français, ainsi que l'essentiel des stationnements de spatules hivernantes ou en halte migratoire.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

Cette espèce fréquente les zones humides du site lors de haltes migratoires pré et postnuptiales. On compte jusqu'à plusieurs dizaines d'individus.

Menaces

- Assèchement des zones humides ;
- Destruction et/ou pollution des sites d'alimentation ;
- Dérangements sur les sites d'hivernage ou de halte migratoire ;
- Collisions avec les lignes électriques ;
- Conditions météorologiques défavorables.

Mesures de gestion conservatoire

- Restaurer les sites d'alimentation et empêcher le drainage des sites existants ;
- Limiter la végétation sur les sites d'alimentation ;
- Limiter les activités humaines impactantes sur les ressources alimentaires (pêche, ramassage des coquillages, activité touristiques, etc.) ;
- Limiter l'accès à proximité des sites de nidification.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces des zones humides comme les amphibiens et l'avifaune.